

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



F

BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 8 (a) de l'ordre du jour

CX/MMP 04/6/12
janvier 2004

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LE LAIT ET LES PRODUITS LAITIERS

Sixième session

Auckland (Nouvelle-Zélande), 26 – 30 avril 2004

METHODES D'ANALYSE ET D'ECHANTILLONNAGE POUR LE LAIT ET LES PRODUITS LAITIERS

Observations soumises en réponse à la lettre circulaire CL 2002/11-MMP, partie C

NOUVELLE-ZELANDE

Le gouvernement néo-zélandais souhaite formuler les observations suivantes :

Il conviendrait de réviser les méthodes d'analyse et d'échantillonnage du lait et des produits laitiers préconisés par le Codex afin de veiller à ce qu'elles demeurent pertinentes. La plupart des méthodes Codex font référence à des documents produits par d'autres organisations. Il est possible que ces autres documents soient révisés mais il n'existe pas de mécanisme automatique de mise à jour des références Codex. La Nouvelle-Zélande suggère que le rapport du groupe de travail FIL//ISO/AOAC au CCMMP inclue des recommandations visant la mise à jour des références.

Des plans d'échantillonnage devraient être spécifiés pour les critères figurant dans les normes de produits laitiers selon les dispositions du *Manuel de procédure*, aux pages 85-88 et 102-105. Nous suggérons que le rapport du groupe de travail FIL//ISO/AOAC au CCMMP inclue des recommandations visant des plans d'échantillonnage adaptés aux critères utilisés dans les normes à l'étude.

La Nouvelle-Zélande suggère également que la méthode Röse Gottlieb de détermination de la teneur en matière grasse laitière dans les poudres de lactosérum, actuellement classée Type II, devrait être reclassée Type I.